

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de Grand-Remous tenue le lundi 15 février à compter de 19 heures au Centre Jean-Guy Prévost.

Assemblée convoquée par les conseillers Madame Ginette Lamoureux et Monsieur Jean-Pierre Chalifoux dont le sujet à l'ordre du jour était Chemin Lafrance.

Un avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil.

Sont présents, son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon et les conseillers suivants :

Madame Ginette Lamoureux
Monsieur Jean-Pierre Chalifoux

Absents : Madame Suzanne Gorley , Madame Johanne Bonenfant et Monsieur Vincent Cloutier

Absence motivée : Madame Lucienne Fortin

Assistance :

Mesdames Reine Simard, Claudette Lyrette, Yvette Martin, Annette Côté

Messieurs Johny Rodgers, Jean-Luc Lyrette, Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Yvon Coulombe

Attendu qu'à 20 heures, la maire monsieur Yvon Quevillon confirme que l'assemblée extraordinaire du 15 février 2010 ne peut avoir lieu faute de quorum, le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux ajourne ladite assemblée extraordinaire au lundi 8 mars 2010 à 19 heures au centre Jean-Guy Prévost

Un avis de convocation pour l'ajournement de l'assemblée extraordinaire sera acheminé à chacun des membres du conseil municipal.

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Secrétaire-trésorière